L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 3 DÉCEMBRE 1889.

L'heure du secours.

Les espérances que l'on avait un moment conçues ne se sont pas réalisées, et l'on peut dire que, dans la catastrophe à laquelle je reviens ici, l'action de la mort a été d'une rapidité inouïe, dont ont tenus, étonnés, même les médecins qui ont tenté de sauver M. Baptiste Peynaud.

Hier, vers deux heures du matin, le malheureux rendait le dernier soupir. Triste dénouement; mais moins sombre pourtant, en me semble, que celui d'une paralysie incurable à laquelle la terrible chute du vendredi l'aurait inévitablement condamné, me dit-on.

Ce dénouement d'un drame si atroce contient intense dans sa brièveté, l'intrépide plongeur nérien l'a vu arriver sans pâlir.

Malgré les paroles affectueuses dont le voulait endormir une femme dévouée; malgré les promesses de lendemains dont on berçait charitablement ses souffrances, il s'a senti que l'aile de la mort le touchait; il a vu distinctement se former, s'amasser les ténèbres d'outre-tombe, et, afin de s'illuminer de ce rayon qui apaise le froid glacial de l'heure suprême, Baptiste Peynaud, un croyant, a appelé le prêtre, et, cela fait, a attendu la fin avec résignation, avec sérénité.

A vrai dire, il ne faut pas s'étonner de ce calme, de cette fortitude, chez un pareil homme.

Songez, en effet, à quel point il s'était aguerri. Depuis dix ans il se livrait au sinistre jeu que vous savez; il donnait en Europe, en Amérique, l'effarant spectacle, un sans nul doute par beaucoup de ceux qui me lisent.

Dix ans! L'esprit se consterne en vérité, à l'idée que, durant cette longue période, il eut sans cesse la hantise de la pensée de la mort.

Car, on ne peut échapper à cette conclusion: chaque fois que ce condamné gravissait les échelons de sa tour de 150 pieds—et il le faisait deux fois par jour—il devait être obsédé de cette réflexion que son dernier soleil était peut-être venu. On a beau s'acclimater au danger, la conscience ne vous en reste pas moins; et s'était si bien le fait avec Baptiste Peynaud qu'au moment de son formidable saut, il disait toujours comme un adieu suprême à sa femme. Quel sombre scène pour tous deux; et toujours, toujours répétée!

Oui, c'était toujours le même recommencement de cette chose affreuse, car de ces sinistres défis jetés à la mort il s'était fait une carrière, sa seule carrière, son gagne-pain. Les misères de la vie dévalaient sur lui, et il prétendait les combattre, les vaincre par l'excès de l'audace.

Pour se soustraire aux abîmes de la pauvreté, il allait à un autre abîme; celui où il devait rester un jour, à trente cinq ans, loin de son pays, loin de ceux qui avaient été les compagnons de sa vie. Et sa femme l'a suivi sans implorer de renoncer à cette horrible partie, sans cesse reprise pour quelques piastres. Inutiles implorations.

C'était là, ai-je écrit, la lugubre et unique rodomontade à laquelle il était accuilé; il était rivé à sa lamentable destinée.

Elle est navrante cette histoire trop souvent répétée, cette histoire éternelle des acrobates. Le succès dans la témérité leur porte au cerveau; leurs tempes vibrent; ils sont priadre vertigo à mesure qu'ils osent. C'est le glas de la mort qui sonne en eux; ils ne l'entendent pas.....

Le tour exécuté hier à vingt pieds du sol, il le reprendront demain à cinquante, puis à cent, à cent cinquante, que sais-je? Le malheureux qui vient de mourir, ne songeait-il pas, dit-on, à s'élancer de la Tour Eiffel.....

Oui, la folie les possède un jour ou l'autre, ces gymnastes; et si dans la foule, parfois implacable, ils entendent quelque voix leur criant: Plus haut, plus haut! bientôt, demain peut-être ils tenteront cet *Excelsior*.

Je disais tout à l'heure que souvent on accepte, pour quelques misérables piastres, ces périls, dont il faut être, un jour ou l'autre, la victime. Eh bien, dans la funeste aventure qui m'occupe, le drame se fait plus déplorable encore, par ce détail que ce courage incommensurable, sans cesse renaissant de Baptiste Peynaud, non seulement ne lui a point donné la fortune et tout au moins une sorte d'aisance, mais qu'il n'y a pas même gagné la certitude du pain du lendemain.

Oui, malgré ces dix année de dangers affrontés, il est mort dans un dénûment tel que sa veuve ne sait point où elle trouvera le pain de demain. Elle pleurait tout à l'heure, l'infortunée! devant le cadavre de son mari, en se demandant comment elle subviendrait aux frais des funérailles. Infortune d'autant plus complète qu'elle sera sans doute ici sans connaître une porte où frapper.

Par bonheur il est, à la Nouvelle-Orléans, il est beaucoup de ces portes qui s'ouvrent sans qu'il soit besoin qu'on y heurte. Ceux qui les franchissent alors, n'attendent pas que les misères viennent à eux, ils vont à elles.

Et d'abord, M. Bonnot a fait les avances des funérailles; et le R. Père Mignot, qui se multiplie pour le bien, a donné une tombe au chrétien, qu'il a assisté en présence du néant. Ainsi tout est dit pour le mort.

Mais celle qu'il a laissée derrière lui, est sans appui, sans argent; et sa douleur profonde, déchirante, me dit-on, ne tourait encore trouver ni la force, ni le temps de demander.

Or à pareille indigence il faut pourvoir promptement et c'est afin de mettre tout un public dans la confidence de cette touchante détresse que j'ai voulu prendre la plume.

A ce public, dont je connais si bien les nobles élans, il appartient d'assurer la réussite d'un projet pieusement formé et dont la réalisation serait un salut.

Des démarches, aussi promptes que sûres, ont été faites et elles ont reçu des réponses spontanées, cordiales.

Grâce à un impresario bien connu pour sa libéralité, on a obtenu de tous les directeurs de théâtres, de tous les entrepreneurs de lieux d'amusements, de poser à l'entrée de leurs établissements des bottes, des troncs, dont le produit est destiné à la veuve de Baptiste Peynaud.

La plus petite aumône sera la bienvenue, sera salutaire. Si chacun distrait de son pécule même la plus mince offrande, un peu de sentiment sera donné à celle dont l'indigence read le deuil plus amer encore. Toutes ces miettes réunies seront le pain de quelque temps du moins.

L'appel ne se perdra pas dans le vide, j'en garde la conviction; les sympathies et l'aide pratique viendront à cette pauvre créature, qui si souvent a dû avoir la vision de la catastrophe; qui de si loin a dû fatalement pressentir le veuvage où la voilà.

J'apprends aussi—et c'est mon devoir de faire connaître cette généreuse tentative—qu'un des membres les plus autorisés du Camera Club, un homme habitué à tendre la main au malheur, à donner largement—demandera à ce Cercle d'entreprendre l'organisation d'une soirée quelconque—un programme à former—dont la recette s'ajouterait à la somme que produiront les bottes, qui vont être posées ainsi que je l'ai dit plus haut.

M. Baptiste Peynaud était né à Marseille; la colonie française voudra donc s'associer à ce bon mouvement; mais n'en doutez pas, toutes les autres populations voudront y faire leur cœur en terrain, et ainsi un peu de bien sera fait à celle que le sort frappe si rudement.

Je pourrais vous dire ici quels sont ceux qui ont spontanément pris les devants afin d'arriver au bienfait; mais ils ne veulent pas que leurs noms soient donnés; la charité a ce pudeur. Elle semble revêtir un caractère plus grand, plus sacré, quand elle se pratique dans l'ombre, comme sous une saintété d'anonymat.

L. PLACIDE CANONGE.

Soirée de Charité.

Nous rappelons que la soirée organisée par la Société des Dames des Secours, au profit de l'Asile de la Ste-Famille, 40 Avenue St-Bernard, sera lieu dès à dépendre à la Salle de l'Economie.

Nous remarquons sur le programme le Johnson Minstrel Company; on y entendra aussi un orchestre militaire: Ouvend Band.

La Salle de l'Economie est située rue des Ursulines entre les rues Marais et Villerè. Prix d'entrée 25 cents.

Rapportons à Mme Cornille Polonne, présidente du comité, pour les invitations reçues.

Pour les victimes de la catastrophe d'Anvers.—Les fêtes de Ste-Anne ont produit net cent mille francs, qui ont été envoyés aux sinistrés d'Anvers.

THEATRE DE L'OPERA.

DÉBUT DE M. GUILLE—LE TROUVERE.

Nous délibérerons dans cette courte notice par l'expression d'un regret, celle de n'avoir pas assisté, dimanche dernier, à la reprise de *Rigoletto*; d'abord à cause de l'immense mérite de cette partition, et puis parce qu'on nous dit que cette soirée est l'une de celle qui ont produit le plus d'effet, depuis l'ouverture de cette saison, dont voici déjà un mois d'écoulé sur les quatre dont elle se compose. A quelle vitesse cet laccé le temps.

Jusqu'ici il ne nous est arrivé que des éloges à l'endroit de cette réapparition de l'œuvre de M. Verdi; tous nous ont affirmé que les exécutants Mlle Dearize, Mme Lewington; MM. Fürst, Secouron, Debor, Geoffray se sont surpassés, et que le quatuor particulièrement a enlevé la salle et de tous les points de celle-ci, a provoqué un chaleureux bis.

Pareil succès, dont nous ne sommes pas surpris, appelle prompte seconde représentation, qui ne pourra manquer de piquer vivement la curiosité du public; pour une raison aussi que nous dirons seulement, et pour cause, au cours de la semaine prochaine.

Faust, à la matinée de dimanche, a fait foule. Je n'ai point à revenir sur artistes que l'on a déjà entendus dans l'ouvrage; mais puisque M. Mary chantait, pour la première fois ici, le rôle de Faust, je veux noter, dès aujourd'hui, qu'il y a fait le plus souvent bonne figure.

Du détail, du sentiment dans tout l'acte du jardin; dans l'air: *Salut, demeure chaste et pure*; dans le duo d'amour, d'extase avec Marguerite, il n'a pas cédé aux tentations des coupe de force; les intentions, le goût étaient là. Le chant dénu est, en fin de compte, ce qu'il y a de plus vrai, de plus durable sur la scène lyrique.

Même succès pour Mme Beretta, Mlle Valgalier; MM. Balleroy et Geoffray, un Méphistophélès que intimait toujours une affection accidentelle de larynx. Passons donc de la température à crémation de l'enfer, à celle de la scène fort médiocrement chauffée de l'Opéra! Ce qui n'empêchait pas Satan de reparaître le soir dans *Si j'étais roi!* sous l'enveloppe peu aimable de Kadour, un vrai traître de vieux mélodrame.

Etiez-vous à cette reprise de *Si j'étais roi?* Si oui, vous ne me croirez pas au cas où nous vous dirions qu'elle a été heureuse. Le fait est que le mieux est de glisser sur cette soirée qui a été d'un triste, d'un gris extrêmes.

Cette fois, ce n'est pas aux principaux rôles de l'ouvrage que pourraient aller nos éloges: aucun d'eux n'était en train dans la famille royale de Goa; et même froideur chez le roi d'un jour.

Les quatre artistes étaient visiblement fatigués. Ce qui, pour Mme Beretta, s'expliquait de reste; n'avait-elle pas, au spectacle du matin, chanté Marguerite, et poussé l'héroïsme jusqu'à donner la bis demandé du redouté final de la prison? C'est défier le sort.

L'entrain n'était, dimanche soir, que chez Mlle Valgalier, MM. Noé-Cadeau et Peyron. Comique, amusant, ce dernier, mais hote un peu forcés.

Ce soir, représentation d'un intérêt considérable et qui, nous l'imaginons, va attirer toute une population à l'Opéra. Il s'agit, en effet, du début de M. Guille, ténor, dans *le Trouvère*.

Nous ne voulons rien préjuger; cependant nous ne pouvons nous défendre d'écrire que nous avons foi en ce début. Il y a tout à l'heure quatre ans, dans l'un des concerts de la Patti, nous faisions connaissance de M. Guille et nous avons reproduit dimanche l'opinion que nous nous en étions formée à cette époque.

Or à son âge on ne compte pas encore avec le temps; les cordes voca'es ont toute leur ampleur et ces quatre années n'ont pu, nous paraît-il, que développer sa valeur artistique. Nous saurons tout à l'heure s'il en est ainsi. Avec M. Guille on entendra Mmes Dauriac, Leavington, MM. Balleroy, Debor.

Demain, matinée extraordinaire, qu'ont demandée les dames habituées de l'Opéra.

L'administration, répondant à ce désir et voulant faire un essai à l'endroit des matinées du mercredi, donnera *La Traviata*, avec M. Fürst dans le rôle de *Rodolphe* et Mme Beretta dans celui de *Violetta*. Menu tentant pour les gourmets de chant.

Jeudi, les *Huguenots*, pour le premier début de M. St-Jean, dans le rôle de *Marcel*, et le second début de M. Guille, dans celui de *Raoul*.

L'Intermédiaire.

Sous ce titre vient de paraître à New-York, un journal mensuel français dont nous avons reçu les deux premiers numéros.

Cette publication est une brochure, in 8o, de douze pages et dont le prix est à la portée de tous: 50 cents l'an. Elle a son siège à New-York, 18 Sud 5ème Avenue et est dirigée par M. A. Blanck.

Les deux numéros que nous avons sous les yeux, offrent de l'intérêt, de la variété.

Ainsi que le dit l'article d'introduction: "*L'Intermédiaire* n'est pas un journal de controverse, ce n'est pas non plus un journal de parti; son titre l'indique suffisamment.

"C'est surtout une feuille de renseignements et d'annonces, destinée à tenir tous les Français, répandus un peu partout sur le sol des Etats-Unis, au courant de ce qui se publie en France et dans les pays de langue française; il leur indiquera, soit par des catalogues, soit par des notices, les meilleures publications et celles qui peuvent leur être directement utiles ou agréables."

La Rédaction déclare aussi que l'*Intermédiaire* ne se désintéressera pas "des choses regardant la colonie française"; qu'elle prendra la parole chaque fois qu'il y aura une question vraiment française à étudier, une œuvre française utile à soutenir, un appel à la concorde et à l'union à faire au nom du patriotisme vrai et des vrais principes républicains".

Nous ajoutons volontiers l'*Intermédiaire* à notre liste d'échanges et lui souhaitons pleins succès.

Théâtre St-Charles.

Mlle Hettie Bernard-Chase a paru deux fois devant le public du St-Charles et deux fois elle a reçu l'accueil le plus engageant, le plus flatteur aussi. Dimanche la salle était littéralement foulée et hier belle assistance encore. Il en sera probablement ainsi toute la présente semaine, car la pièce: *Little Coquette*, a réussi.

Pas nouveau le motif sur lequel M. Chas. W. Chase a écrit ses variations; mais enfin l'ouvrage tel qu'il est, sert le but qu'il s'est proposé. Ce but, on le devine aisément, c'est de faire partie aussi belle que possible à la gente sonbrette; de lui fournir toutes les occasions de mettre en relief ses qualités de comédienne, sa virtuosité sur le banjo et son bagage chorégraphique; car, comme à peu près toutes les soubrettes américaines, Mlle Chase joue, chante et danse; cela est presque de fondation.

De la gaîté, du mouvement dans ces quatre actes, que relève beaucoup le jeu de Mlle Barnard-Chase et où paraît l'auteur lui-même, M. Chas W. Chase, dans un rôle de "Dude"; gommeux.

Little Coquette restera sur le programme jusqu'à samedi soir inclusivement.

Académie de Musique.

Mlle Cora Van Tassel avait laissé ici de bons souvenirs: aussi sa rentrée a-t-elle eu lieu dimanche devant un auditoire, doublement satisfaisant comme nombre, comme composition.

Elle paraissait dans une comédie-drame: *The little sinner*, à laquelle elle doit bien des succès et qui, croyons-nous, est expressément faite pour elle, comme sur mesure.

Dans tous les cas l'œuvre lui va parfaitement; sa nature, son mérite artistique s'y montrent avec avantage. Cette comédie-drame tient aussi du mélodrame; l'on y retrouve nombre de ficelles du théâtre; on y salue souvent de vieilles connaissances; mais qu'importe. Tout cela est assez bien mêlé sur le métier; malgré ses cinq actes l'œuvre ne paraît pas longue; chacun s'y livrait avec une certaine attention, et, hier comme la veille, la salle restait aussi bien garnie au dernier qu'au premier lever du rideau.

Fréquemment le plaisir du public est en raison directe des invraisemblances, et Dieu sait si celles-ci émaillent *The Little Sinner*.

Mlle Van Tassel a obtenu une complète réussite à côté d'elle on a applaudi M. A. E. Chapman, Mlle Rosine Arlington et M. J. J. Sambrook.

Ce soir, troisième représentation.

Concert.

Lundi prochain, à la Salle Grunewald, aura lieu une soirée musicale bien faite pour intéresser tous ceux qui prennent quelque à développement de l'Art à la Nouvelle-Orléans. A ce concert on entendra, en effet, les Mlles de Mlle Jeanne Fauvin, un jeune professeur de mérite, qui a entrepris l'enseignement depuis dix-huit mois en deux ans à peine et a déjà obtenu d'excellents résultats.

Les Mlles qui exécuteront le programme de lundi, en témoigneront hautement pour que nous ne pouvons le faire.

On commencera à huit heures précises.

Grand Opera House.

Vous avez peut-être encore dans la mémoire le succès d'argent et artistique obtenu, la saison dernière, par la comédie de M. Sidney Rosenfeld: *A possible case*. Ainsi on vitre 9-1-11 assistée produit ces effets, le Grand Opera dont plein dimanche soir et fort belle était encore la recette d'hier. Nous n'avons pas l'intention d'écrire ici une analyse de cette pièce, que nous avons vous connaissez, d'ailleurs.

Qu'il suffise de rappeler que l'auteur, en posant un cas possible, un enchevêtrement de polygamie; en plaçant mensonge de la bassesse devant une sorte de pseudo juridique, a écrit une œuvre hardiment et fort amusante en vérité.

L'exécution en est confiée à une troupe de premier ordre, celle de Union Square Theatre. La pièce en sujet qui ne fait à au place; et à la tête de ces artistes nous devons citer, cette saison comme la précédente, M. M. A. Kennedy, un comédien conquel le rôle de Otto Brickhorff fait le plus grand honneur. Citons aussi Mlle Helen Russell, M. Charles Dickson, Mlle Archer Gleby; en un mot ensemble excellent. Ajoutons que la mise en scène est très jusqu'ment remarquée. *A Possible Case* sera joué toute cette semaine.

Musée-Théâtre.

Les recettes se maintiennent à une belle moyenne. Le spectacle actuel est fort populaire, à en juger par le nombre des visiteurs qui se sont succédé hier et dimanche au Musée-Théâtre.

Jeudi prochain changement de programme. Prix d'entrée 10 cents.

Membre élégante à l'union ce jour—E. Curtis, encaisseur, terminera la vente à l'enchère des effets mobiliers de la succession de Olivier Bertrand, à la résidence Barracks, ce jour, commençant à 11 heures A. M.

LE CHEMIN DE FER DECAUVILLE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS.—Voici la dernière statistique des voyageurs du chemin de fer Decauville à l'Exposition:

	Voyageurs.
Du 6 mai au 15 octobre....	5,504,224
Du 15 octobre au 6 novembre.....	798,446
Total au 6 novembre.....	6,302,670

Nous avons sous à faire connaître ce résultat, dont l'intérêt, quoique rétrospectif, n'en est pas moins très réel pour les partisans, de plus en plus nombreux, des chemins de fer à voie très étroite.

ESPAGNE.—PAROLES GRAVES DU GÉNÉRAL CASSOLA; VIVES PROTESTATIONS; RÉPLIQUE ÉNERGIQUE DU MINISTRE DE LA GUERRE ET DE CELUI DES FINANCES.—LES RÉFORMES DES TARIFS DOUANIERS.—Le *Temps* nous apporte la dépêche particulière suivante:

Madrid, 16 novembre, 9 h. 30.

La discussion du projet sur le suffrage universel a été encore interrompue, hier, par l'interpellation du général Cassola réclamant des économies budgétaires. Le général Cassola s'est plaint qu'on n'accorde plus aux généraux une part suffisante dans le Sénat ni dans la politique. Il a terminé en disant que, si la situation ne changeait pas bientôt, le militarisme arriverait à s'imposer, usant de droit légitime de défense.

Ces paroles de l'ancien ministre de la guerre ont soulevé de vives protestations dans la majorité libérale et même parmi les conservateurs. Seuls, les amis de M. Martos ont applaudi. Le ministre de la guerre actuel et celui des finances ont répliqué énergiquement, et ont exprimé l'espoir que l'armée ne bornera à ses devoirs professionnels et respectera les lois.

La commission chargée d'étudier les réformes des tarifs douaniers, en vue de l'expiration des traités de commerce en 1892, a conclu à quatre protectionnistes et deux libre-échangistes la rédaction d'un questionnaire qui sera adressé aux producteurs industriels, sur les effets du régime commercial actuel.

LA STATUE D'ALFRED DE MUSSET ET CELLE DU GÉNÉRAL FAIDHERBE.—M. Pierre Granet, qui avait été chargé d'exécuter la statue d'Alfred de Musset, qu'un comité d'étudiants, d'hommes de lettres et d'artistes a pris l'initiative de faire élever à Paris, vient de terminer son œuvre.

M. Granet a assis sur le piédestal de la statue la Jeunesse et l'Amour. Ce dernier, dans un geste charmant, tend au poète la branche de saule, seule ambition de ses derniers moments.

La souscription pour élever à Lille une statue au général Faidherbe dépassait, avec dernières dates, 45,000 francs.

L'ÉQUITATION MILITAIRE EN FRANCE.—On étudie, au ministère de la guerre, le moyen de développer et d'entretenir les connaissances équestres des officiers de réserve et de l'armée territoriale. Dans un certain nombre de garnisons, il a déjà été possible d'admettre, sur leur demande, ces officiers à suivre les cours d'équitation faite spécialement aux officiers d'infanterie de l'armée active.

Cette excellente mesure, qui se généralise peu à peu, sera prochainement prise dans toutes les villes de garnison disposant du matériel et des ressources nécessaires.

LES SOCIALISTES EN ALLEMAGNE.—SUBSIDES EN VUE DE LA PROCHAINE CAMPAGNE ÉLECTORALE.—Nous avons dit que les socialistes allemands—qui adressé, à leurs correligionnaires du dehors, un appel les invitant à leur fournir des subsides au moyen desquels on payera les frais de la campagne électorale pour le renouvellement du Reichstag. D'après les renseignements fournis aux journaux de Hamburg par leurs correspondants berlinois, cet appel aurait été entendu—surtout en Hollande, en Belgique et au Danemark. Des sommes considérables ont été envoyées aux chefs du parti socialiste, et ces envois ont augmenté la confiance de leurs amis dans l'issue de la lutte.

LE VOL DES MOUCHES, D'APRÈS LE "PETIT JOURNAL" DE PARIS.—S'est-on jamais demandé avec quelle vitesse volaient les mouches? Un physiologiste s'est livré à ce sujet à de sérieux calculs et il est arrivé, en comptant que ces ailes battaient 330 fois par seconde, à établir qu'une mouche peut faire un kilomètre à la minute; c'est la vitesse de la crème express.

En volant toujours droit devant elle, sans s'arrêter, une mouche ferait donc le tour du monde en moins de vingt-huit jours.

SAINT-SIÈGE.—UNE LÉGATION DES ETATS-UNIS AUPRÈS DU PAPE.—Selon le *Fanfulla*, de Rome, on croit, au Vatican, que les Etats-Unis institueront une légation auprès du Pape après le retour de Mgr Sartorelli, délégué du Pape à l'inauguration de l'Université catholique de Washington.

Bébé d'habille:

—Qu'est-ce que tu fais là, bébé? dit la bonne. T'a ne vois pas que ta mete tes bas à l'envers!

—C'est parce qu'il y a un trou de l'autre côté.

ROYAL BAKING POWDER
Absolument pur.
L'odeur de cette POUDRE est délicieuse. C'est une merveille de force et d'économie. Elle ne contient ni alun, ni aucun autre sel nuisible. Elle se conserve indéfiniment en parfaite bonté et fraîcheur. Elle est supérieure à toutes les autres poudres. Elle est recommandée par les plus célèbres chimistes comme la plus pure, la plus saine et la plus parfaite des poudres à lever.
ROYAL BAKING POWDER, 106 W. ROYAL-BAKING POWDER Co., 106 Wall St., New York.
En gros par CHARLES SCHERMERHORN & CO. 1 Nassau St., New York.
HUMPHREY & SIMONS, Agts. 32 Carondelet St., New Orleans.
Sun Nov. 24—1 yr—Sun. Tues. Thurs.

Aider la Nature

En restaurant les tissus malades et affaiblis c'est tout ce que peut faire une médecine. Dans les affections pulmonaires, telles que les Rhumes, le Bronchite et la Consomption, la membrane muqueuse s'enflamme d'abord, ensuite des accumulations se forment dans les cellules à air des poumons, ou tubercules, et finalement la destruction des tissus. Il est clair, par conséquent, que jusqu'à ce que l'horrible toux soit soulagée, les tubes bronchiques n'ont aucune chance de guérir. Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Calme et Guérit

La membrane enflammée, irritée la marche de l'épuisement, et ne laisse aucuns résultats injurieux. C'est pourquoi il est plus grandement estimé que tout autre spécifique pulmonaire.

L. D. Bixby, de Bartonsville, Vt., écrit: "Il y a quatre ans j'attrapai un fort rhume qui fut suivi d'une terrible toux. J'étais très malade, et gardai le lit environ quatre mois. Mon médecin, à la fin, me dit que j'avais la consomption, et qu'il ne pouvait y remédier. Un de mes voisins m'avisa d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer. Je le fis, et avant d'en avoir pris un demi-flacon j'étais capable d'aller dehors. Dès que j'eus fini le flacon j'étais bien portant, et le suis depuis lors."

Alonzo P. Daggett, de Smyrna Mills, Maine, écrit: "Il y a six ans j'étais commis-voyageur, et souffrais d'une

Affection des Poumons.

Pendant des mois j'étais incapable de passer une bonne nuit. Je ne pouvais que rarement m'allonger, avais de fréquents étouffements et étais souvent obligé de chercher le grand air pour me soulager. Je fus amené à essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer, lequel m'aida. Son usage continu m'a entièrement guéri, et, je crois, sauvé la vie."

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens. Prix $1; six flacons, $5.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 3 décembre 1889.—Inclinaison: le soleil; temps beau, un peu plus chaud, vents du sud-est.

Température du 3 décembre 1889.
Thermomètre de R. & L. Claudel, Opticiens No 141 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

Heures du matin	Fahrenheit	Centigrades
7 H. M.	46	8
12 M.	59	15
3 P. M.	60	16
6 P. M.	58	15

MARIAGES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

John Butler à Mlle Nellie Willis.
Albert Port à Mlle Marie Bonnemaison.
Alex. Brown à Mlle Laura Carter.

Décès.

Robert Herun, 2 ans, coin Chestnut et Jackson.
Eddie Cantral, 4 mois, Gouldsboro, Lee.
Mary Buckley, 45 ans, 46 rue Bienvil, côté sud.
Joseph Robertson, 10 mois, coin Jackson et Prytania.
David Wilson, 85 ans, 11 rue Roman, côté nord.
Ernest Blain, 28 ans, 599 rue Bagatelle.
Florella Percy, 6 ans, 521 rue St-Louis.
Mme Mary Carter, 60 ans, 20 rue Franklin, côté nord.
Jean Arambare, 60 ans, 267 rue Ursulines.
Mme Geo. Dilbert, 57 ans, coin Madison et Tréhémon.
Emile Rivez, 26 ans, 357 rue Laurel.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

Dr. J. D. Trahan à Mme J. T. Morel, un terrain borné par les rues Dauphine, Bourbon, Hôpital et Ursulines, $3,000.

J. D. Beck à Mme M. Cousin, un terrain borné par les rues Dumaine, Salcedo, Gayoso et St-Philippe, $300.

T. O'Neil à F. O'Neil, quatre terrains bornés par les rues Champs-Elysées, Royale, Français et Chartres, $4,227 50.

M. L. Robert à P. E. Thézard, un terrain borné par les rues Roman, Derbigny, St-Antoine et Annette, et deux terrains bornés par les rues Roman, Priseur, Bourbon et St-Antoine, $150.

Mme S. A. Thompson et autres à Mme E. Heidmann, un terrain borné par les rues Constance, Gélésnié, Erato et Annonciation, $1,200.

Les mêmes à Mme C. Williams, Jr., un terrain borné par les mêmes rues que le précédent, $1,200.

A. McCauley à la Fort Wayne Electric Company, deux terrains bornés par les rues Peters, Water, Richard et Market, $11,500.

Mme Wm. Lange et autres à la Mutual Loan and Building Company, un terrain borné par les rues St-André, Félicité, Romparte et Franklin, $900.

Mutual Loan and Building Company à Mme Lange, le terrain qui précède, $900.

Mme J. H. Weber à P. Rando, un terrain borné par les rues Dryades, Romparte, Jackson et Philip, $1,050.

Mme J. C. Bach au McDonogh School Fund, un terrain borné par les rues Lyon, Upperline, Chestnut et Collége, $1,000.

T. Lafon à Mme P. Bilra, un terrain borné par les rues Dryades, Terpsichore, Jacob et Sells, $300.

E. Benoe à Mme J. Hebert, un terrain borné par les rues Chartres, Royale, Dumaine et St-Philippe, $1,800.

Cour de Circuit.—Marie Perrin contre Myra Clarke Gaines. Emission d'un nouveau jugement pour $10,276 97.

Cour de district.—David E. Shields contre le propriétaire de certain lot de bois. Le demandeur est débouté.

Cour Suprême.

Juge Bermudes.

Mme W. W. Carré contre la ville, en annulation de taxes.—L'affaire est renvoyée devant les cours.

Mme Myhan et son femme, en $25,000 de dommages contre la Louisiana Electric Light Company, pour la mort de leur enfant.—La cour accorde $2,000.

L'Etat contre James Holcombe.—Jugement confirmé.

E. W. Huntington contre Jacques Bordeaux.—Rejet de la motion d'annuler les poursuites.

Juge Fochè.

L'Etat contre Nicholas Lague, jugement renversé. L'affaire est renvoyée devant la cour inférieure.

L. et V. Meyer & Co contre la Queen Insurance Co. Jugement renversé et rendu en faveur des demandeurs pour $6,556.

Barber Asphalt Co., contre la ville. Jugement confirmé.

Mlle Myra Pelland contre la Chicago, St-Louis and N. O. R. R. Co. Rejet de la demande d'annulation des poursuites.

L'Etat contre Batton Mitchell et John Dunn. Jugement confirmé.

Léonie Lecorbi contre P. Nodal & Co. Jugement confirmé.

Juge Funcr.

L'Etat contre Bridget Johnson. Jugement confirmé.

John Baldwin, fr., contre E. C. Marcy. Jugement renversé en faveur du demandeur.

Cour Criminelle.—Section A.—Alice Mitchell, attaque, $2,50 ou deux jours.

Herbert Marley, mépris de cour, vingt-quatre heures de prison.

T. Villars, port d'armes cachées, $5 ou cinq jours.

Section B.

Le grand jury suivant a été choisi pour la terme de décembre, janvier et février:

James M. Winship, foreman; I. S. West, Branch M. King, Atwood Violet, Jos. Skinner, Wm Palfrey, Jos. R. Weston, Chas H. Rice, Edward F. Kohnke, T. G. Morgan, Theo R. McPeake, J. R. Lewer, Thos. Barron, M. E. Hassell, Lottie R. Terry, Henry Opitz.

Southern Insurance Co.—Hier a eu lieu l'élection des syndics de la Southern Insurance Co. pour l'année 1890.

Voici les noms des membres élus:

MM. H. Gally, M. Schwabacher, R. Milhau, Adolph Meyer, D. A. S. Vaught, T. F. Woodward, William Mehle, Louis Bush, G. F. Harrison, F. G. Ernst, J. H. Lange, Léon Jonhson, Geo. H. Dunn, I. Hirschhein, E. Salkum, E. K. Cornes, J. J. Gragard, Frank Roder, Frank Baker, Sam. Delgado, Chs Holloway, Jos. Schwartz, Paul Capdeville, J. F. Simpson, Ernest Miltenberger.

Ursulines Deschampe.—La cour suprême a accordé hier à Etienne Deschampe, seulement à mort pour le meurtre de Juliette Dieuh, une nouvelle audition de pour bande sur l'insuffisance du délai accordé à son avocat pour préparer sa défense.

La mort de Baptiste Peyrouel.—Le nœud qui vient d'enlever Baptiste Peynaud à l'âge de 37 ans, est une fin de mort tragique, frappantes, pour qu'un suicide, qui font qu'on blâme moins qu'on les regrette ceux qui, comme lui, gagnent leur vie à dédier la mort. Tout ce qu'il a pu faire, accroître dans la chute avait intéressé toute la population à ce moment, hier matin à 2 heures à la suspense de la colonne vertébrale. Il était né en 1852, à Marseille et avait toujours montré beaucoup de goût pour les exercices gymnastiques. Doué d'une agilité peu ordinaire, il se fit bientôt remarquer dans plusieurs cirques par son audace, mais il avait une prédilection marquée pour le saut et à force d'exercice il arriva à sauter de 200 pieds.

On dit même qu'à Paris il proposa de sauter du haut de la tour Eiffel (chose impossible à cause des dimensions de la base) et on voulait avancer une somme qui le dédommagerait suffisamment de cette tentative. Le gouvernement s'y opposa. C'est à ce moment que son nom devint populaire et qu'une jeune fille, dont le père tenait un hôtel à Paris s'éprit de lui et l'épousa contre le gré de son père. Il vint alors en Amérique et exécuta tout Paté à New York en chemin les environs, et quand vint le froid il descendit vers le Sud pour mourir misérablement à la Nile-Orléans.

Bien qu'il ait depuis quinze ans cet exercice dangereux qui, en quinze fois moins de temps eut dû faire sa fortune, il ne laisse pas, paraît-il, de quoi payer les frais de son enterrement. M. Faranta a déjà donné quelque argent, la charité publique fera le reste et des tronbes ont été placés à l'entrée de tous les théâtres au profit de la jeune veuve; celle-ci n'a pas quitté le corps qui est resté exposé chez M. Bonnot et devant lequel ont défilé bien des curieux.

Elle semble fort affectée de cette mort qui, du reste, n'était que trop prévue et qu'elle redoutait deux fois par jour. Lui, au contraire, endurci par l'habitude, avait acquis une audace et une confiance en lui-même qui lui faisaient oublier le danger et devaient lui être fatales.

Sa femme est âgée de 20 ans; elle s'appelle de son nom de jeune fille Adèle Lacoy et s'est mariée au mois de juin dernier à New-York où au dire du directeur qui avait engagé son mari, ils s'étaient mariés avec le consentement des parents qui leur-même étaient venus, plus, mère et sœur à New York dans le but d'y exploiter l'agilité de leur gendre. Ayant rencontré quelques difficultés ils repartirent pour la France et Mme Peynaud trouva dans la place d'institutrice qu'elle quitte bientôt pour suivre son mari.

Ils allèrent à Rockaway Beach et il passe deux fois au travers du filet sans se faire aucun mal, à Ottawa, Montréal, etc., puis à Memphis et de là à la Nile-Orléans. Une autre fois encore il s'était très grièvement blessé parce que le filet que l'on avait essayé de tendre avec des cordes, ne se trouvait trop tendu.

C'est, du reste, ce qui est arrivé vendredi dernier. Le brouillard avait raidi les cordes et le filet s'étant trouvé beaucoup trop tendu n'a pas cédé sous le poids du corps comme à l'ordinaire. C'est là la principale cause de ce déplorable accident. Le défunt n'a plus ni père ni mère; il a à Baltimore une tante et un frère barbonger auquel on a télégraphié la nouvelle de sa mort, mais dont on n'a pas reçu de réponse.

L'ex-ministre Pelletan aura lieu ce matin à 10 heures. Le corps sera inhumé au cimetière St-Louis. Nous avons entendu certaines personnes regretter que Peynaud qu'il n'ait point trouvé la mort au pied de la tour Eiffel au lieu de venir périr misérablement dans le lot de M. Faranta. D'autres prétendent connaître certain nègre qui prétend prendre la succession du défunt et sauter de cette même tour au pied de laquelle il a trouvé la mort.

Assemblée générale de la Colonie Française.—Dimanche dernier, vers 2 heures de l'après-midi, un assez grand nombre de membres de la Colonie française se réunissaient dans la salle de l'Union, conformément à la convocation qui leur avait été adressée par le général Léon Jastrzembki, afin d'entendre le rapport du comité des cinquante sur l'historique de la Fête du 14 Juillet dernier, et de prendre connaissance du projet de société que le dit comité, après l'avoir élaboré, devait présenter à la colonie.

Un peu après deux heures et demie, le Président a appelé l'assemblée à l'ordre et ouvert la séance, pour exposer la situation et démontrer la nécessité de changer de plan, si l'on voulait obtenir la célébration de la fête, d'une façon grandiose, comme on l'a fait, ici, depuis 1881.

Au moment où le Président allait donner la parole au rapporteur, une discussion s'est engagée sur le fait de la faiblesse de Mme West, coin 12me et Carondelet, fête blessures assez graves.

Paragraphes.—Le Conseil municipal se réunira ce soir et le maire soumettra un rapport spécial au suj